

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENT
Payable d'avance, par an... \$5.
do do quatre mois... \$3.00
do do un mois... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an... 1.00

ANNONCES
Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.06
Une fois la semaine... 0.05
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 26 Février 1884
FINANCES D'ONTARIO

Les principales sources de revenus de la province sont la subvention fédérale, qui représentait l'an dernier, \$1,333,569, les terres de la couronne, y compris les bois et foêts, qui ont rapporté \$635,447, les licences qui ont produit \$96,460, l'intérêt sur placements qui s'est chiffré par \$76,324, et les timbres légaux qui ont donné \$61,845. En ajoutant à ces montants ce qui provient de diverses autres sources, nous avons un revenu total de \$2,432,941 pour l'année 1883.

D'un autre côté, les dépenses générales se sont élevées à \$2,887,037, c'est à dire à \$458,000 de plus que le revenu. Le service civil a coûté \$11,000 et la législation \$25,600 de plus qu'en 1882. Il a été dépensé plus de \$9,000 pour l'administration de la justice dans la partie nord et ouest de la province, c'est à dire dans le territoire dont Manitoba nous dispute la possession. L'enquête qui doit se faire nous dira si ce montant couvre toutes les extravagances de M. Mowat et de ses collègues trop entreprenants. En attendant, il nous sera bien permis d'en douter.

M. A. M. Ross n'a pas manqué de faire grand étalage des excédants, tout comme si la succession ne lui venait pas en droite ligne de feu Sandfield Macdonald. Voici l'énumération depuis 1874 :

Table with 2 columns: Year and Amount. 1873: \$4,332,294; 1874: 5,756,352; 1875: 5,096,376; 1876: 4,873,293; 1877: 4,752,798; 1878: 4,430,993; 1879: 4,309,027; 1880: 4,220,088; 1881: 4,509,591; 1882: 4,825,586; 1883: 4,384,241

Les excédants subissent les mouvements de hausse et de baisse de la vente des terres et des limites de bois qui a mis dans la caisse plus d'un million en 1882 seulement. Or, pourrait on prétendre avec raison que ces surplus restent à peu près les mêmes, lorsque les dépenses ordinaires augmentent et se soldent par un capital — celui de nos bois et forêts — qui diminue chaque année et disparaîtra bientôt ? Evidemment non.

C'est ce qu'a démontré M. Creighton, le critique de la gauche, en établissant que le ministère de M. Mowat avait gaspillé durant les six dernières années, \$1,245,232 de plus que les recettes, pour les dépenses courantes. Lorsque Sandfield Macdonald dut abandonner le pouvoir, à la suite d'une indigne trahison, l'intérêt des fonds qu'il avait placés s'élevait à \$258,000. Depuis, cet intérêt a graduellement diminué, si bien qu'aujourd'hui, il n'est plus que de \$76,324.

En 1871, les dépenses nettes se chiffraient par \$1,444,596, sans y comprendre ce qui était déduit au compte du capital, tandis qu'en 1883, elles atteignent la somme de \$2,212,793. L'augmentation est donc de près du double.

Terminons en disant que les dépenses de cette année sont évaluées à un montant beaucoup plus considérable encore que l'an dernier, et le lecteur tirera lui-même ses conclusions.

QUESTION INTÉRESSANTE

M. Casgrain a demandé, hier, les documents concernant les instructions que reçoivent les gouverneurs-généraux et les divers lieutenants-gouverneurs de la confédération, la formule du serment qu'ils prêtent, l'indication des statuts en vertu desquels ces officiers agissent. Le député de l'Islet, au soutien de sa motion cita lui-même les divers statuts en question, et se plaignit de ce que le serment prêté par les lieutenants-gouverneurs n'était pas conforme à la loi.

M. Amyot le suivit, et ajouta que le serment d'office prêté par le gouverneur-général était incorrect comme matière de fait. Sur une question si importante, on doit apporter le plus grand soin. On fait dire au gouverneur, par son serment entr'autres choses : "... et je déclare que nul prince étranger, personne, prélat, état, ou potentat n'a droit à aucune juridiction, pouvoir, supériorité, prééminence ou autorité, ecclésiastique ou spirituelle, en ce royaume....."

Comme matière de fait, les traités et nos lois reconnaissent au pays la religion catholique. Or les membres de cette Eglise reconnaissent la suprématie spirituelle du pape, de l'Eglise de Rome. Cette partie du serment est donc regrettable.

M. Amyot ajouta qu'il croyait cette erreur le résultat d'un malentendu, et qu'elle ne devait pas être attribuée à Son Excellence qui jusqu'à présent s'est montrée le digne représentant de Sa Majesté.

Sir John dans sa réponse fit entrevoir qu'une adresse serait présentée à Sa Majesté demandant que le statut impérial qui règle la matière soit amendé.

La députation a bien fait, suivant nous de soulever cette question, qui implique les droits de l'Eglise Romaine au Canada ; sur ce point il ne peut y avoir de compromis, et on ne saurait exercer une surveillance trop scrupuleuse.

LA SÉANCE D'HIER

M. Bolduc présente un bill amendant l'acte des licences 1883, et M. Orton, un bill pour donner aux agriculteurs plus de facilité pour les affaires de banques.

Un grand nombre de bills privés subissent leur deuxième lecture. En réponse à M. Shakespeare, sir John A. Macdonald dit que l'exploration géologique des côtes de la Colombie sera continuée. En réponse au même député sir John dit que le cabinet est au complet et qu'il n'a pas l'intention de mettre un de ses collègues à la porte pour donner un représentant à la Colombie anglaise.

En réponse à M. Cameron, sir John dit que le troupeau de bétail appartenant au gouvernement dans le Nord-Ouest comprenait 597 têtes de bétail, qu'il a été veu pour la somme de \$21,965, payable en six versements dont cinq sont échus et payés.

En réponse à M. Homerville, M. Caron dit que des mesures ont été prises pour faire fabriquer en Canada les tentes à l'usage de la milice ; que des soumissions ont été reçues aux prix de \$18.00 et \$18.65 chaque. Le prix payé en Angleterre est de \$25.

En réponse à M. Blake, sir John dit que M. Costigan avait donné sa démission comme ministre le 18, et qu'il l'avait retirée le 20 février.

M. Blake demande un état détaillé de la dépense faite par la compagnie du Pacifique en rapport avec le chemin de fer Saint Laurent et Ottawa.

M. Casgrain demande copie des soumissions pour travaux du quai Isle aux Grues ; aussi les soumissions pour quai à Saint Jean Port Joli.

Sir Hector dit que les travaux au quai de Saint-Jean-Port Joli, ont été faits à la journée, sous le contrôle du gouvernement par un de ses employés, M. Casgrain.

M. Irvine demande copie des correspondances échangées entre le Canada et les Etats Unis concernant les droits de douane excessifs perçus sur le foin récolté en Canada.

M. Irvine donne quelques explications au sujet des plaintes des commerçants ; M. Catudal confirme ce qu'il dit.

L'honorable M. Bowell dit qu'autant qu'il le comprend, la dépêche du ministre anglais à Washington à qui la question a été soumise, déclare que sur preuve de surtaxe, l'argent sera remboursé.

M. Casgrain demande copie des commissions nommant le gouverneur-général et les lieutenants-gouverneurs de Québec, MM Belleau, Caron, Letellier et Robitaille.

M. Amyot appuie la demande de M. Casgrain. Il attire l'attention de la chambre sur le fait que le serment prêté par le gouverneur-général contient un paragraphe dont les catholiques ne peuvent approuver la teneur, car ils reconnaissent la suprématie spirituelle du Pape, liberté qui leur est garantie par les traités.

Sir John donne à entendre que la formule sera modifiée. Un grand nombre de députés désirant assister au bal du gouverneur, la chambre s'est ajournée à dix heures.

LE BAL A RIDEAU HALL

Le bal donné, hier soir, à Rideau Hall, a eu beaucoup d'éclat. Les invités s'y étaient rendus en très grand nombre, les toilettes étaient d'une richesse et d'une beauté plus qu'ordinaires, et les tables du banquet servies avec grande profusion et un goût des plus recherchés.

Ont pris part au premier quadrille :

Son Excellence le gouverneur-général et madame D. L. Macpherson.

L'honorable D. L. Macpherson et lady Lansdowne.

L'honorable J. A. Chapleau et lady Melgund.

L'honorable A. W. McLellan et madame Costigan.

L'honorable John Carling et lady Ritchie.

L'honorable R. W. Scott et madame Robinson.

M. le juge Henry et madame Stephenson.

M. M. H. Galt, député, et madame O'Gilvie.

Le souper a été servi à minuit et la danse s'est continuée jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Nous avons reçu le portrait de sir Hector Langevin. Avis à ceux de nos abonnés qui désirent payer d'avance et avoir droit aux primes magnifiques que nous offrons.

M. le colonel Kennedy, du 90e bataillon stationné à Winnipeg, est arrivé, hier, à Ottawa. Il est délégué auprès du gouvernement pour obtenir l'octroi d'une somme de \$8,000 pour construire une salle d'exercices militaires à Winnipeg. Cette ville a déjà souscrit \$8,000 dans le même but.

B. G.

GRANDE VENTE
Argent Comptant
DU
STOCK MAUVAIS ET LANIGAN
A LEUR ANCIENNE PLACE,
113 Rue RIDEAU
Près du Magasin de T. Birkett.

Acheté à 65c dans la Plastre

Nous pouvons vous offrir des marchandises sèches aux prix les plus réduits dans Ottawa.

CONDITIONS ARGENT COMPTANT UN SEUL PRIX

BRYSON, GRAHAM & Co.,
Nos. 152 et 154,
RUE SPARKS.

NOUVEAU MAGASIN
DE
PEINTURE, TAPISSERIE, VITRES
ET DE DECORATION
No. 205, Rue DALHOUSIE, Ottawa

TENU PAR
GEO. PHILBERT
Propriétaire

M. GEO. PHILBERT se charge de toute commission que l'on voudra bien lui donner. Prix très modérés et ouvrage garanti.

Les marchands de la ville et de la campagne sont priés d'aller lui rendre une visite avant d'acheter ailleurs.

GEO. PHILBERT,
205, RUE DALHOUSIE.
11 fév. 1884. 6m.

UTILIS ET AGREABLES
Présents de Noël !

CHOISISSEZ
Un Set de Chambre à coucher.
Un fauteuil.
Un étager.
Un buffet.
Un porte gazettes.
Une bibliothèque.
Une corniche.
Meubles pour salon.
Une jaquinière.
Table de centre.
Un banc à piano.
Une berceuse.
Un fauteuil.
Une table de nuit.
Une berceuse pour balcon.
Un miroir.
Une chaise pour bureau.
Un canapé.
Un garde robe.
Un ottomane.
Un pupitre.
Un petit banc pour les pieds.
Un secrétaire de dame.
Un... Un... Un...
Oh! père Noël, mettez un double attelage et venez voir vous-même au

MAGASIN PALAIS DE MEUBLES,
38 RUE RIDEAU.
JACOB ERRATT,
27 octobre 1883 1a

SITUATION DEMANDÉE
Par un monsieur désirant avoir une situation comme commis de bar, 20 ans de service, certificat de 1ère classe. S'adresser au No. 481, rue St. Patrice ou au Canada.

FUMEZ
LES CIGARES
CABLE

ET
EL PADRE
MANUFACTURÉS PAR
S. DAVIS & FILS
MONTREAL.

3 déc. 1 an.

ROBES DE BUFFLES !
ROBES DE BUFFLES !!

Allez au grand DEPOT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encan de M. TACKBERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell.

Grandes peaux de buffles de \$6 à \$30, de loup-cervier, d'ours du nord et japonais. Sur 33 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loup-cervier. Mes capots en pelletterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas.

Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre moins cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas.

J. B. TACKBERRY,
Encanteur.

PATINS, PATINS, PATINS.

Assortiment Complet

E. G. LAVERDURE
No. 96 Rue RIDEAU.

30 mars 1883

VIEUX DE 54 ANS

L'ELIXIR
Végétal Balsamique

N. H. DOWNS

A subi une épreuve de CINQUANTE QUATRE ANS, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les

Rhumes, la Toux, la Coqueluche et toutes les maladies des Pouxmons.

25 cts. et \$1.00 la Bouteille.

VENDU PARTOUT, et par C. O. DACTER, Ottawa.

A WHOLESOME CURATIVE.
NEEDED IN
Every Family.

AN ELEGANT AND REFRESHING FRUIT LOZENGE for Constipation, Biliousness, Headache, Indigestion, etc.

SUPERIOR TO PILLS and all other system regulating medicines. THE DOSE IS SMALL. THE ACTION PROMPT. THE TASTE DELICIOUS. Ladies and children like it.

Price, 50 cents. Large boxes, 60 cents. SOLD BY ALL DRUGGISTS.

N'OUBLIEZ PAS LE
Theatre a 10 cts
INSTITUT CANADIEN

SEMAINE DU 18 FEVRIER 1884

La représentation est sous l'habile direction du PROFESSEUR ROBINSON. J. O'Neil, trésorier.

La vie rendue heureuse par une visite au Muséum

Engagement extraordinaire de LA PETITE KITTY—La merveille illiripitienne, la plus petite cantatrice serio-comique dans le monde, âgée de 17 ans, 36 pouces de hauteur.

LES FRERES HOGAN—Les meilleurs chanteurs, danseurs et artistes comiques nègres.

LULU WENTWORTH—Cantatrice et musicienne, touche le banjo

BARNEY ARRON et MINNIE BELMONT, Scènes allemandes magnifiques.

Le beau couple MULLEN et MULLEN—chanteurs irlandais et clog dance.

MINNIE BELMONT—chanteur serio-comique.

La grande scène comique intitulée : "LE TAILLEUR TONY SNIP."

LE REVE D'UNE BELLE NUIT ARABE, ou une visite au pays des fées.

LA BEAUTÉ DORMANTE.

La représentation se terminera par la grande pièce comique "QUE VA DIRE MAMAN ?"

REPRESENTATION :
Dans l'après-midi à 2.30 hrs. Le soir à 8 heures. Admissio, 10 Cnts. Sièges réservés, 10 Cts. extra.

MAISON A VENDRE

Une maison en bois, contenant onze chambres et livrée en deux logements avec grand jardin, hangar et terrain spacieux, numéro 592 et 594, rue St. Patrice, Ottawa. Bonnes conditions.

DECOUVERTE IMPORTANTE

DIPHTHERIE
ANTI-DIPHTHERITIQUE

Spécifique contre la Diphtérie et au tres maux de gorge, guérissant Consomption, Bronchites et Rhumes.

LA DIPHTHERIE VAINCUE !

Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.

Inventé et préparé par le Docteur N. LACERTE, Lévis, P. Q.

AMERS CANADIENS

TRESOR DES DYPEPTIQUES
préparés aussi par le même, en vente chez les pharmaciens et en dépôt chez ELZEAR ALARIE, 71 Rue Bolton, Ottawa. 6m.

MACHINES A COUDRE

Le plus grand assortiment de Machines à Coudre des

MEILLEURES AMERIQUES et aux conditions les plus favorables, comprenant (pour usage de l'estime) Royal, Wilson, Stewart, Wood, Wamser, New Stewart, White, Wheeler et Wilson.

(Machines à Coudre pour fabrique) Wamser D et F.

Singer de Wilson No. 2.

Machines de Pearson pour coudre avec le fil ciré et avec le brai dur.

Machines de Jones à rapicœur pour es fabricants de chausseries.

R. W. MARTIN
36, Rue Rideau.
1er Fév. 1884 1a

Aux Inventeurs
J. Coursoile & Cie.,
Soliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marque de Commerce et de Bois Agences et Correspondants aux Etats Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLE & Cie.,
CHAMBRE VICTORIA,
OTTAWA, Ont.
Vis-à-vis le bureau des Brevets,
B. P.—Boite 68,
24 Fév 1884